



PORTEE ARGUMENTATIVE ET PRAGMATIQUE DES PROVERBES DANS MONNE, OUTRAGES ET DEFIS (1990) D'AMADOU KOUROUMA

COULIBALY M.

Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

E-mail : rhogsen@yahoo.fr

RESUME

Dans le champ de la parémiologie linguistique, les proverbes relèvent des éléments de la sagesse et de la connaissance populaire, des valeurs sociales etc. Leur force argumentative et pragmatique est surtout déterminée par leurs schémas argumentatifs mais aussi par les principes de polarités selon qu'ils sont épistémiques ou déontiques. C'est précisément l'ensemble de ces données qui ont révélé que les proverbes constituent des énoncés linguistiques que l'on peut utiliser en tant qu'argument, en tant que loi pour convaincre, pour persuader. Monné, outrages et défis (1990) d'Amadou Kourouma est débordant de différents types de proverbes dans le souci de soutenir les récits de la narration. Cela confirme ainsi l'idée selon laquelle la littérature est un endroit fertile pour l'expression des énoncés proverbiaux. Le texte de Kourouma, si on se fie aux énoncés étudiés, renvoie en grande partie à la culture africaine et véhicule une sagesse populaire en tant que trésor. Les proverbes de cette œuvre, sous l'angle de l'argumentation et de la pragmatique et selon qu'ils sont de norme indicative, coercitive ou préférentielle, font qu'il est possible de considérer ce texte comme un véritable atelier pédagogique dans le souci d'enseigner la morale, d'apprendre la philosophie politique, de professer certaines croyances et autres valeurs sociétales.

Mots-clés : Proverbe, argumentation, pragmatique, didactique, littérature, polarité, énoncé, linguistique.

ABSTRACT

In the field of linguistic paremiology, proverbs are elements of wisdom and popular knowledge, social values, and so on. Their argumentative and pragmatic force is mainly determined by their argumentative schemes but also by the principles of polarities according to whether they are epistemic or deontic. It is precisely all of these data that have revealed that proverbs are linguistic utterances that can be used as an argument, as a law to convince, to persuade. Monné, outrages et défis (1990) of Amadou Kourouma is brimming with different types of proverbs in order to support the stories. This confirms the idea that literature is a fertile place for the expression of proverbial statements. Kourouma's text, if one relies on the statements studied, refers largely to African culture and conveys popular wisdom as treasure. The proverbs of this work, from the point of view of argumentation and pragmatics and according to whether they are of indicative, coercive or preferential norm, make it possible to consider this text as a real pedagogical tool for the sake of to teach morality, to learn political philosophy, to profess certain beliefs and other societal values.

Key words: Proverb, argumentation, pragmatics, didactics, literature, polarity, statement, linguistics

INTRODUCTION

Les proverbes, énoncés linguistiques, relèvent des éléments de sagesse et de connaissance populaire, des valeurs sociales à travers les générations. Dépendant du patrimoine d'un peuple, ils interprètent un savoir commun et sont présentés « comme appartenant à un "trésor" public de conseils empiriques accumulés au fil du temps par la "sagesse populaire" » (Anscombe, 1995:99). Il s'agit de productions linguistiques assez particulières à portée didactique tirées de la conscience collective d'un peuple. Hussein (2009) abonde dans le même sens en faisant remarquer que les proverbes constituent des maximes linguistiques que l'on utilise afin de faire une interprétation de notre existence. Obéissant à un certain nombre de critères de fonctionnement, étant des mises en relief d'arguments implicites, leur rôle argumentatif et leur intérêt stylistique restent des données indéniables comme l'ont démontré Perrin (2000), Anscombe (1994 et 2000), Maria I. Spagna (2016) etc. Selon François Moreau (1982), les proverbes sont des types d'images populaires linguistiques par excellence et dont la visée argumentative n'est plus à démontrer. En d'autres termes leur énonciation vise à produire un effet sur le monde. Et justement, *Monné, outrages et défis* d'Amadou Kourouma est bourré de proverbes et autres formes proverbiales dans le souci d'appuyer sûrement la narration. L'œuvre, à la croisée de l'oralité et de l'écriture, fait un recours constant à ce type d'argument pour suppléer le récit romanesque. Cet écrivain utilise des formes proverbiales afin d'exprimer une certaine vision de son art d'écrire à l'image d'autres auteurs contemporains français mais aussi anciens ayant produit les « originaux médiévaux » dont parle Anscombe (1994). Dans la présente étude, qui s'inscrit dans une perspective linguistique (donc argumentative), nous voudrions montrer la portée argumentative et pragmatique de quelques proverbes tirés du roman ci-dessus mentionné. Pour ce faire, nous procéderons d'abord à la définition et au fonctionnement des proverbes, puis nous étudierons leur dimension argumentative en y associant la facture stylistique. Notre travail se veut une contribution linguistique appliquée à la

littérature africaine particulièrement à l'œuvre de Kourouma.

Définition, rôle et fonctionnement des proverbes

Un retour sur la définition, le rôle et le principe énonciatif des proverbes montre qu'ils constituent des mises en relief d'arguments, un système énonciatif propre à appuyer les messages, les idées, les "vérités". Pour la définition, la nature et le fonctionnement des proverbes nous suivons en grande partie les développements de Kleiber (1999 et 2000), de I. Tamba (2000), d'Anscombe (1989, 1994, 1995 et 2000), de Conenna (2000) et de Spagna (2016) entre autres. Les proverbes, types d'images populaires par excellence (Moreau, 1982), revêtent une importance capitale dans les échanges verbaux mais également dans les textes littéraires, et ils ont fini par être une marque d'écriture chez Kourouma surtout avec *Monné, outrages et défis*. L'un des critères premiers de la définition, du rôle des proverbes est qu'ils ont un *trait humain* car ne s'adressant qu'aux êtres humains. Pour qu'une phrase prétende au statut de proverbe, elle doit obligatoirement s'inscrire dans ce sillage car « dans notre compétence du proverbe figure la nécessité de concerner les hommes » (Kleiber, 2000:45). À cette restriction s'ajoutent d'autres propriétés telles que « la dénomination » et « la généralité » selon toujours Kleiber (1999 et 2000). Partant de ces caractéristiques, nous pouvons remarquer qu'il s'agit d'« une expression idiomatique ou figée c'est-à-dire d'une unité poly lexicale codée, possédant à la fois une certaine "fixité" référentielle ou stabilité sémantique, qui se traduit par un sens préconstruit... » (Kleiber, 2000:40). Le proverbe est « dénomination » puisqu'il désigne un concept général spécifique suivant une logique toute particulière. C'est d'ailleurs cette marque de dénomination qui fait de lui un jugement collectif et non individuel.

Le principe de figement, de *rigidité ou fixité* semble être une donnée majeure sur laquelle nombre d'auteurs parémiologues s'accordent comme Conenna (2000), Anscombe (1995 et 2000), Payet (2015) et Kleiber (1999 et 2000). Il est donc incontestable que les proverbes fonctionnent sur la base de généralité et « ce fait est attesté par l'impossibilité de convertir une phrase

proverbiale [...] en phrase évènementielle ou même habituelle » (Perrin, 2000:70).

D'origine populaire, folklorique, le proverbe est frappé du sceau de la sagesse, de la somme des expériences accumulées au fil des âges afin d'appuyer un projet argumentatif. En tant qu'énoncé nettement marqué et de forme généralement métaphorique, il est un moyen par lequel « la sagesse populaire exprime une expérience de la vie » (J. Pineau repris dans Moreau, 1982:55).

Dans son fonctionnement, il se caractérise par des traits rythmiques, métaphoriques et sémantico-pragmatique avec des visées argumentatives qu'ils soient des « proverbes épistémiques » ou des « proverbes déontiques » (termes de Conenna, 2000). Sous la forme de résumé sur la définition du proverbe, on peut retenir à la suite d'Anscombe (2000) et Kleiber (2000), que le proverbe est une entité phrastique douée « d'un contenu sentencieux », c'est-à-dire que la valeur prescriptive du proverbe dont le fondement est « l'expression d'une vérité générale » est fondée sur l'expérience. Il est souvent pourvu de rimes et d'éléments répétitifs. Le proverbe est ancien et se transmet de « génération à génération » et relève exclusivement d'un lexique spécial. Quant à son rôle, nombre de parémiologues tels que Anscombe (1995), Payet (2015), Irène Tamba (2000), Maria I. Spagna (2015), Kleiber (2000), Olivier Reboul (1984) et Amossy (2000) reconnaissent au proverbe sa fonction argumentative, didactique et pragmatique dans les interactions sociales comme dans certains textes¹ littéraires.

Un rapprochement entre le proverbe et les topoï (terme qu'Anscombe a emprunté à Aristote et qui désigne « les lieux communs » ou « les croyances communes » à une collectivité) montre que les proverbes – donc les topoï – sont des évocations du passage de l'argument à la conclusion dans une situation d'énonciation. Voilà pourquoi « le sujet énonciateur utilise le topo sans pour autant l'asserter ni prétendre en être l'auteur,

car les topoï sont présentés comme allant de soi au sein d'une collectivité et ayant force de loi » (Payet, 2015:3). Le recours à ce type de parler obéit au besoin de faire adhérer, de faire accepter une opinion auprès d'un interlocuteur, d'un public ou encore d'un lecteur. L'objectif visé est donc de les convaincre, de les persuader du bien-fondé d'une idée.

Le proverbe, qui est un cas de la formule, est une expression brève s'imposant « à notre créance du fait de sa forme, mais aussi de son ancienneté ou de son anonymat, lequel est comme une garantie de consensus, de la chose jugée » (Reboul, 1984:69). Qu'il s'agisse de *proverbes épistémiques* ou de *proverbes déontiques*², leur rôle fondamental est qu'ils sont des « arguments d'autorité » dont le poids et l'efficacité ne sont plus à démontrer. C'est pourquoi Maria I. Spagna (2015), en proposant une définition du proverbe, pose en même temps sa valeur et son rôle dans l'usage de la langue quand elle mentionne :

« D'une part, les proverbes indiquent une règle générale, une norme en vigueur dans une communauté linguistique [...]. D'autre part, c'est ce statut normatif des proverbes qui fonde leur valeur d'acte perlocutoire. En d'autres termes leur énonciation vise à produire un effet sur le monde » (Spagna, 2015:1).

Bref, le proverbe est fait pour servir un projet argumentatif, pour servir de citation dans les interactions humaines et sa fonction primordiale est d'appuyer une opinion générale présentée comme le résultat global d'expériences particulières à la portée de tous (Tamba, 2000:115). C'est justement ce qu'a compris Amadou Kourouma qui, dans *Monné, outrages et défis* publié en 1990, a épicé ses récits de proverbes tirés de la sagesse africaine.

Cependant, il conviendrait de remarquer une possible rupture entre le fonctionnement - linguistiquement - des proverbes issus des langues indo-européennes et ceux négro-africaines surtout quand ils sont traduits et insérés dans les textes littéraires comme Kourouma l'a fait. Nous pouvons observer néanmoins quelques similitudes entre eux à

¹ A propos de l'usage des proverbes dans les textes Kleiber (2000) (reprenant Anscombe (1994)) rappelle les exemples de *Libération* du 19/09/1985, celui du *Canard enchaîné* du 13/05/1985. Il cite encore un autre exemple avec les écrivains contemporains utilisant des proverbes à l'image de A. Laroux dans "Le berger des abeilles". Il mentionne aussi le cas de Somolinos (1993) avec des exemples dans les « originaux médiévaux » pour étayer ses propos.

² À propos de la visée argumentative des proverbes Conenna (2000) fait cette distinction nette et précise : « Et si les premiers – *c'est-à-dire les proverbes épistémiques* – sont des proverbes indiquant un constat, les deuxièmes – *donc proverbes déontiques* – sont des proverbes qui expriment un ordre avec des verbes (modaux) comme falloir, devoir », Conenna (2000 :33).

savoir le principe de la généricité, celui de la valeur argumentative révélée par le schéma argumentatif, le caractère folklorique, celui populaire rappelant du coup le destinataire, car « [...] il s'agit de vérités générales ou collectives concernant la nature, la conduite des hommes et leur rôle dans l'univers » (Kleiber, 2000:43).

Portée argumentative et pragmatique des proverbes dans *Monné, outrages et défis* (1990) d'Amadou Kourouma

L'usage des proverbes dans les écrits n'est pas une première puisqu'ils ont une force argumentative indéniable. Il y a – à l'écrit – une tendance certaine à utiliser des formes proverbiales pour énoncer des vérités générales (Kleiber, 2000:96) dans le souci de consolider, de renforcer les opinions contenues dans certains récits. Le texte de cet auteur n'a pas dérogé à cette règle avancée par Kleiber (2000) pour des raisons bien évidentes. Déjà un auteur comme Payet (2015) avait relevé que Kourouma ne cesse de bourrer « ses romans avec des proverbes qui permettent au lecteur de découvrir et d'apprécier la beauté ainsi que les riches et diverses images que véhicule la langue malinké » (Payet, 2015:20). Ainsi, ce type d'écriture permet à l'auteur de *Monné, outrages et défis* de faire passer ses messages sans renoncer pour autant à transmettre des valeurs culturelles africaines mais aussi des croyances.

Par ailleurs, un détour sur la notion d'argumentation et ses orientations nous aiderait à mieux cerner la portée argumentative des proverbes. En effet, pour mieux saisir le rôle du proverbe dans le processus argumentatif, nous partons de l'idée que l'argumentation, s'adressant à un interlocuteur, à un public, à un lecteur etc. prend en compte « le caractère, les habitudes de pensées, les émotions, les croyances » (Reboul, 1984 :66) dans l'objectif d'obtenir une conviction rationnelle en faisant appel à l'entendement. L'objectif principal de l'argumentation est de donner des raisons pour persuader, pour convaincre et c'est dans cette lancée qu'on peut comprendre l'idée selon laquelle « argumenter, c'est donc motiver en prenant ce terme dans les deux sens qu'il recouvre : donner des motifs, des raisons et convaincre les personnes » (René et Jean Simonet, 1998:16). Ces points de vue montrent que l'argumentation est fondée sur le raisonnement

d'une part, et d'autre part sur la persuasion au moyen d'arguments compris comme étant un raisonnement destiné à prouver quelque chose. Et justement le proverbe reste un type d'argument rattaché à la formule comme nous l'avons souligné précédemment. À en croire Amossy (2000:109), « [...] le proverbe se définit par son indexation à une sagesse populaire et par sa forme figée. Il apparaît nécessairement comme une citation, et permet au locuteur qui fait appel à lui de se donner la garantie d'un savoir collectif emmagasiné dans un répertoire culturel ». Le rôle du proverbe en tant qu'argument est de motiver une vérité générale, de renforcer une opinion que le locuteur cherche à valider.

Dans *Monné, outrages et défis*, Kourouma, cherchant à légitimer les histoires de ses récits, puise dans la sagesse populaire et collective de sorte à obtenir l'acquiescement, l'accord, la croyance en la "vérité" avancée, la justice etc. Dans le but de mieux saisir la fonction du proverbe dans un processus argumentatif, il faut nécessairement déterminer le message qu'il véhicule ; message compréhensible grâce au *schéma argumentatif du proverbe* (propos de Sonia Fournet, 2005 et de Maria I. Spagna, 2015). Suivant le modèle de l'enthymème conçu sur la base du vraisemblable et non du vrai, S. Fournet (2005) dégage trois types de schémas possibles à propos des proverbes en l'occurrence ceux exprimant « une relation de concession », ceux exprimant « une relation de cause à effet » et ceux exprimant « une relation de préféralité » (Fournet, 2005:41-42). Dénnotant un topos et garant d'une argumentation faisant passer « dans un raisonnement, d'un chaînon P au chaînon Q » (Anscombe, 1994 :106), les proverbes de *Monné, outrages et défis* (1990) sont d'une thématique variée.

La croyance, un des thèmes relevés dans cette œuvre, est une donnée fondamentale qu'on peut découvrir dans la dimension argumentative des proverbes. Nous pouvons relever un exemple comme :

« Allah ne se connaît pas et nul ne sait ni le monde ni sa propre fin »³.

Principe et force immuable, atemporel, omnipotent et omniprésent, Allah reste un

³ Il s'agit de *Monné, outrages et défis* (1990) Paris, Seuil, page 274 d'Amadou Kourouma. Désormais les citations de cette contribution renvoient à ce texte de cet auteur avec la même édition suivies du numéro de la page.

argument de taille utilisé par Kourouma afin de convaincre, de dissuader les hommes pour une résignation. Le schéma argumentatif de ce proverbe montre une nette corrélation entre le pouvoir d'Allah, le monde et la fin. Il est donc évident qu'Allah demeure un mythe voire un mystère pour le commun des mortels et toute tentative de percer ce mystère reste vaine et inutile. Dans la stratégie argumentative, la valeur de l'indéterminé *nul* doublé de la négation *ne* et *ni* rend compte de cet aspect qui échappe à l'être humain : *nul* renvoyant à l'homme insinue aussi une tentative *nulle* de déchiffrement dudit mystère. La *norme indicative* de ce proverbe, exprimée sous la forme d'un constat voire d'un conseil lancé à l'interlocuteur, ressemble à une mise en garde. L'usage de ces genres de « proverbes épistémiques » (Conenna, 2000) est très fréquent dans l'œuvre de Kourouma surtout quand il faut parler de croyance, de divinité. Un autre exemple de ce type de proverbe nous est fourni par l'auteur quand il écrit :

« Le monde d'Allah est un fleuve qui coule » p. 76.

L'image allégorique⁴ qui se dégage de ce proverbe est assez symbolique si on se fie à la similitude majeure entre « le monde d'Allah » et le « fleuve qui coule ». Ce monde assimilé à un univers marin met en exergue les sèmes du mouvement, de l'action, d'une fuite vers un point quelconque pour une fin. Le schéma argumentatif de ce proverbe, exprimant une norme indicative et coercitive, montre un avertissement après un constat ; d'où la conclusion *la vie n'est rien car toute chose court vers une fin inéluctable*. Il est à noter que l'idée d'espoir n'est pas à exclure dans ce *proverbe épistémique* puisque le courant du fleuve qui emporte pourrait procurer du bien ou encore déboucher sur d'autres occasions bénéfiques. On se rend compte que la dimension implicite a joué un rôle fondamental dans l'interprétation du proverbe tout comme sa force argumentative dès lors que « la norme n'est jamais véritablement exprimée, elle n'est qu'implicitement évoquée » (Zouogbo, 2009:222). La valeur argumentative du

proverbe nécessite alors un travail de décodage chez l'interlocuteur à qui est destiné le proverbe.

La problématique du pouvoir est aussi une donnée qu'évoquent certains proverbes du texte de Kourouma :

« Le pouvoir, qu'il soit toubab ou nègre, est la force » p. 54.

Ce proverbe épistémique, posant un constat majeur sur le pouvoir, plonge dans la philosophie politique du pouvoir d'une manière générale. Il montre clairement le fondement de tout pouvoir en général à savoir « la force » dont l'utilité est de contraindre, d'imposer une quelconque autorité. Ce proverbe montre et légitime, dans son aspect argumentatif, *la loi du plus fort*, et par ricochet la loi de la jungle où les plus forts dictent leur loi et règnent en maître absolu. Le schéma argumentatif d'un tel énoncé met en exergue un argument assez clair à ceux qui sont concernés. Dans sa logique argumentative, Kourouma convoque ici une croyance populaire en rapport direct avec la notion de pouvoir quel que soit le bord sur lequel on se trouve dès lors qu'« évoquer un proverbe, c'est faire entendre la voix de la "sagesse des nations", "la sagesse populaire, etc. un ON-locuteur" » (Anscombe, 2000:11). Le proverbe, lieu d'expression de vérités éternelles et immédiates, demeure un outil argumentatif efficace pour avertir et conscientiser l'interlocuteur et le pousser à adhérer aux propos avancés. Kourouma ne cesse de lancer des instructions pédagogiques à travers des proverbes épistémiques. Pour rendre compte de sa conception du pouvoir, il rajoute :

« [...] la force est la vérité qui est au-dessus des vérités », p. 76.

Ce proverbe encore épistémique ne fait que renforcer l'idée déjà avancée dans l'exemple précédent. L'alignement des substantifs-noyaux (« la force » transformable en « la vérité » ; force qui serait supérieure à toute vérité) indique une pertinente réduplication en termes de style d'écriture. À l'image de La Fontaine qui écrivait « La vérité du plus fort est toujours la meilleure » dans ses *Fables* (1694), Kourouma magnifie la force et pense qu'elle est la seule vérité qui vaille dans les rapports humains. En effet, le schéma argumentatif montre que la seule vérité qui existe ne peut être autre que la « force » ; d'où

⁴ L'allégorie est une figure très prisée dans la parémiologie. Elle est un moyen qui met en relation deux mondes afin de mieux capter l'attention de l'interlocuteur. À en croire Morier (1961 :65), l'allégorie présente « [...] deux aspects, l'un qui est l'aspect immédiat et littéral du texte, l'autre qui en est la signification morale, psychologique ou théologique ».

la conclusion "la force" est la seule vérité qui existe. Bref, le commandement (donc le pouvoir) c'est bien la force, et on ne saurait trouver une vérité autre qu'elle. Toujours dans la suite de la notion de pouvoir chez les hommes, Kourouma donne d'autres types de proverbes épistémiques afin de sensibiliser l'interlocuteur. Ainsi, nous pouvons lire :

« Le député, c'est le pouvoir et la force, c'est le guide et cela ne s'offre jamais à un étranger » p. 102.

Dans un style anonyme et impersonnel, Kourouma allie la force persuasive d'une expérience indéniable à un principe supposé admis *a priori* par la collectivité dans ce proverbe. La norme de ce proverbe, étant indicative et coercitive, est alors exprimée sous la forme d'un constat, d'un avertissement lancé à l'interlocuteur. Son schéma argumentatif permet d'identifier explicitement une polarité négative impliquée dans ce proverbe. En effet cette polarité – en termes de norme – dénonce le fait de confier le pouvoir à un étranger et invite implicitement l'interlocuteur à s'y conformer. L'étranger ne saurait être digne de confiance au point de lui donner une responsabilité surtout la gestion du pouvoir. Il risque de mépriser ceux qui l'ont hissé au statut de chef en se retournant contre eux. Dans un déferlement fort intéressant de substantifs qui s'impliquent tels que « député » / « pouvoir » / « force » / « guide » / « étranger », le romancier use d'un unique verbe dans un présent absolu (plus ou moins lié au contexte discursif) renforcé de la négation discrétionnaire absolue « ne ... jamais » afin de faire admettre la conclusion factuelle de ce proverbe.

Dans la société africaine, l'être humain occupe une place importante ; et c'est pourquoi sa formation morale, intellectuelle comme philosophique ne doit pas être négligée ou laissée en rade. Kourouma ne manque pas de souligner certaines valeurs extraites de la pensée africaine à propos de l'homme :

« L'homme ne se mange pas comme le bétail : on utilise son travail » p. 229.

Ce proverbe encore épistémique pose une morale essentielle à propos du sens de la vie dans la communauté humaine. La charge argumentative de ces propos nous invite à saisir les règles explicites de bonne conduite connues et acceptées de tous pour une société

juste basée sur la solidarité et l'entraide. L'interlocuteur est censé s'approprier cette sagesse populaire considérée comme une pure philosophie de vie. En tant que phrase figée comme le souligne bien le « on » de la non-personne renvoyant à un point de vue collectif et anonyme tout en revêtant une valeur universelle (Spagna, 2016:4), l'énoncé exprime un enseignement, un avis à la fois d'ordre moral et pratique. Le schéma argumentatif pousse vers une conclusion factuelle au moyen du verbe performatif « on utilise » (exprimé dans un présent absolu) qui véhicule une injonction considérée comme un devoir lancé par le locuteur. L'énoncé proverbial véhicule à côté de l'information mise en avant le présupposé implicite *l'être humain doit être utile à ses semblables*. Inscrit dans l'énoncé, ce présupposé est à considérer comme « [...] toutes les informations, qui sans ouvertement posées [...] sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites » (Orecchioni repris dans Boissinot, 1992:21). Bref, la polarité positive du proverbe souligne que le message véhiculé est jugé positif et constitue ainsi une norme à adopter. Toujours dans l'expression des valeurs sociétales, Kourouma nous invite à lire d'autres proverbes comme :

« Qui possède une mauvaise réputation ne ramasse pas de cadavre de chèvre derrière le village sans que naissent des soupçons » p.172.

La fonction argumentative de ce proverbe, qui fonctionne sur la base du principe d'anonymat « Qui » à valeur universelle, exprime une demande d'action formulée dans un énoncé ressemblant à un enthymème. La relation entre proverbes et enthymèmes s'établit pour les besoins de l'argumentation et confirme l'idée selon laquelle « les proverbes, [...] vraisemblables et non vrais, donnent donc bien lieu à ce qu'Aristote entendait par enthymème » (Fournet, 2005:41). Le schéma argumentatif renferme une injonction à valeur préventive ou une modalité factuelle formulant un devoir lancé à l'interlocuteur en termes de conseil. On y trouve une polarité négative impliquée dans ce proverbe dont la norme dénonce un fait. Exprimant une relation de cause à effet, ce schéma argumentatif est de type *Si P, alors Q*

[Alors ne fais pas P] = Si tu as une mauvaise réputation, alors tu ne dois pas ramasser un cadavre de chèvre derrière le village... [Alors ne ramasse pas]. Bref, nous arrivons à la conclusion argumentative exprimée dans une demande d'action modalisée implicitement car subordonnant l'action à un verbe révélant un devoir en l'occurrence « ramasse », impératif doublé de négation.

Dans sa dimension argumentative et pragmatique, le texte de Kourouma n'épargne pas la femme dont le rôle, le statut et la formation occupent une place fondamentale dans l'imaginaire du négro-africain. L'exemple suivant donne une idée du comportement attendu d'elle :

« [...] tous les lots de la femme sur cette terre ont tous la même signification, la résignation » p. 134.

Il s'agit ici d'un constat amer sur la condition de vie de la femme ; être humain à qui la société impose une impassibilité totale et coupable. Cet énoncé proverbial épistémique avance une norme indicative, coercitive en forme de conseil. Sa force argumentative réside dans la norme véhiculée explicitement et qui montre qu'aucune contestation, qu'aucune revendication, qu'aucune révolte n'est souhaitable à propos du comportement de cet être humain. Ainsi, ce discours finit par s'inscrire dans le cadre de la polarité positive (Spagna, 2016) invitant à adopter la morale avancée à savoir « la résignation » quel que soit le degré du mal subi. La « résignation » constitue alors une norme à admettre, car le message porté est positif. Kourouma inscrit son discours dans le cadre général ; cadre dans lequel on peut relever la dimension d'exhaustivité comme l'insinue l'indéfini de la totalité « tous » (deux occurrences).

La problématique de l'honneur est une donnée que soulèvent à maintes reprises les proverbes de Kourouma. Très chère à l'être humain et très présente dans la sagesse africaine, le romancier en donne une illustration lorsqu'il écrit :

« Qui vient à votre rencontre avec l'honneur vous vainc » p. 75.

L'honneur constitue une donnée suprême qu'il convient de cultiver dans la société. L'objectif de ce proverbe épistémique, construit sur la base de l'anonymat comme le souligne le pronom « Qui », est d'obtenir une

conclusion factuelle à visée argumentative. Dans cet énoncé l'intensité la plus faible est prise en charge par le substantif « honneur » alors que l'intensité la plus forte est incarnée par le verbe « vainc ». Le schéma argumentatif, exprimant une relation de cause à effet, est le même que dans l'exemple n°7 mais ici nous avons une polarité positive. Nous aurons donc *Si P, alors Q [alors fais P]* ; ce qui revient à un raisonnement du type *Si tu viens avec l'honneur vers quelqu'un, tu le (con) vainc ; donc fais le*. Bref, ce proverbe épistémique annonce un message dont la polarité invite à adopter cette règle de conduite pour une société harmonieuse. L'expression de valeurs sociétales dans le but d'obtenir l'adhésion de l'allocutaire à la thèse proposée peut se lire dans l'exemple suivant :

« [...] le brave mord avec les dents quand ses bras sont ligotés au dos » p. 182.

Le proverbe met en exergue la notion d'honneur pour un idéal de combat et sa valeur argumentative réside dans l'idée selon laquelle un homme ne doit jamais abandonner le combat même s'il est dominé. Pris pour *un savoir empirique* ou *un savoir commun* avec sa vérité déontique et gnomique, ce proverbe est construit sur trois substantifs majeurs à savoir « le brave », « dents » et « bras » renvoyant immédiatement au sentiment de courage. En l'absence des « bras », symboles de lutte, l'argumentaire du proverbe mobilise un autre élément d'intensité plus faible à savoir « les dents » qui vont se substituer aux « bras ». Le schéma argumentatif de ce proverbe, à la fois épistémique et déontique, représente ici une polarité positive car le message constitue une norme explicite à adopter. Ce schéma cherche à orienter, à modifier l'attitude de l'auditoire et forme alors un véritable moyen pragmatique afin de satisfaire la visée perlocutoire du locuteur. Le proverbe est, d'une manière générale, la représentation explicite des règles de conduite, mieux il est « [...] en toutes langues, une phrase pleine de sagesse et de poids qui invite à l'adhésion » (Meschonic 1976 repris par Irène Tamba, 2000:112).

Dans les proverbes de Kourouma, on y rencontre également des traces de la bestialité ; traces qui rappellent les contes ou les fables. Dans l'imaginaire collectif, certains animaux

ont un rôle immuable et Kourouma n'hésite pas à en convoquer pour des soucis didactiques et pragmatiques. En effet, nous pouvons lire :

« Jamais les singes rouges ne croiront aux civilités des chiens chasseurs » p. 85.

Dans l'imaginaire collectif, certains animaux ont un rôle immuable. En effet, le chien symbole de fidélité, de loyalisme, montre l'image d'un excellent prédateur cruel envers ses proies parmi lesquelles on peut citer les singes. Le schéma argumentatif de ce proverbe constitue un autre cas où le message véhiculé reste un constat. Les deux substantifs « singes » et « chiens », adossés au verbe « croiront » et doublés de la négation « Jamais ... ne », construisent à eux seuls le proverbe dont la charge sémantique est inscrite dans un futur atemporel. Bref, ce proverbe insinue l'idée selon laquelle le chien, dans ses rapports avec certains animaux comme ceux dont il est question ici, n'est pas de bonne foi si on se fie au présupposé contenu dans le message ; présupposé définissable comme étant « [...] toutes les informations qui, sans être ouvertement posées [...] sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites [...] » (Orecchioni repris par Boissinot, 1992 :22). Le présupposé montre alors les histoires antécédentes qui justifient et confirment ce conseil. L'usage des animaux permet au romancier, par le principe de la dissimulation, du travestissement, d'avancer une pertinente et explicite norme exprimée sous la forme d'un avertissement à l'endroit de l'allocutaire. Nous avons une polarité positive à adopter.

Dans *Monné, outrages et défis*, nous pouvons relever d'autres traces où l'auteur utilise les animaux afin d'avancer des sagesses comme c'est le cas ici :

« [...] les hautes herbes peuvent cacher la pintade, mais elles ne parviendront pas à étouffer ses cris [...] » p. 172.

Ce proverbe épistémique, exprimé au moyen des lexies « hautes herbes », « pintade » et « cris », montre un sérieux contraste, une réelle divergence pour la distribution des

informations. Pourtant, c'est de là qu'il tire une originalité car il crée un symbole – forme d'allégorie⁵ – qui montre un rapport dialectique entre les animaux évoqués. Il recourt alors à la faune et à la flore afin de livrer un enseignement, de donner un point de vue à un allocutaire qui est alors appelé à déchiffrer l'implicite, le présupposé. Basée sur une argumentation déductive, l'interlocuteur est contraint d'accepter la thèse proposée en la conduisant vers la conséquence ; conséquence qui appartiendrait vraisemblablement au domaine du syllogisme dont parle Sonia Fournet (2005:40). Des trois substantifs alignés précédemment relevés, on y aperçoit une forte relation qui fonde l'argumentaire de ce proverbe. Cependant, il s'agit d'une relation, d'un lien d'opposition entre les deux segments de phrase qui sous-tendent la charge argumentative du proverbe. L'opposition tire ses fondements des observations faites par la société sur les aspects de la vie car « [...] le proverbe est une parole qui renferme des vérités découlant de l'observation des êtres et des choses expérimentées, intemporelles et générales » (Kouadio Yao, 2008:4). Le schéma argumentatif de ce proverbe épistémique montre une norme à adopter ; ce qui expose alors sa polarité impliquée en forme de constat, de conseil suivant le principe de « l'inférence dans un sens linguistique » (Orecchioni, 1986:24). La norme implicite, que l'interlocuteur est appelé à imaginer, permet d'éviter la contestation, l'envie chez lui. Avec ce type de proverbe, « c'est à l'allocutaire d'interpréter la signification et l'intention de l'énoncé, de déduire le contenu littéral » (Spagna, 2016:2).

Le texte de Kourouma ne cesse de mobiliser ces types de proverbes pour des objectifs pédagogiques ; proverbes ressemblant fort bien à des fables créant un rapport dialectique entre l'homme et l'animal. Ainsi, nous pouvons encore lire :

« La souris, même si elle les entend mal, préfère suivre du fond du

⁵ La convention de la fable est une clé de cette figure de style : en évoquant le monde des animaux, l'auteur nous parle du monde des êtres humains. En effet, « en parlant d'une chose, l'allégorie nous parle d'autre chose : c'est ce que veut dire l'étymologie du terme » (Morier 1961 :67). Ce principe d'écriture est à noter dans l'ensemble des proverbes où Kourouma use des bêtes pour avancer ces messages.

trou les chants de fêtes des chats » p. 222.

Dans ce proverbe encore épistémique, le romancier se sert de ces deux animaux comme argument pour avancer certaines vérités dans un style détourné. « La souris » et les « chats », dont les rapports sont plus que conflictuels, jouent ici un rôle de miroir pour l'homme dans l'optique d'avertir. Exprimé sur la base d'un « schéma exprimant la préférabilité » (Fournet, 2005), le proverbe n'avance pas une relation générale de cause à effet mais il confronte « [...] deux réalités, P et Q en soulignant simplement que l'une est préférable à l'autre » (Fournet, 2005:50). En effet, son schéma de « préférabilité » (Fournet, 2005) met explicitement en balance la prudence, la précaution, le discernement et la confiance aveugle tout en mettant la supériorité, la primauté de la première idée sur la deuxième. Ce raisonnement tiré du monde de la bestialité montre ainsi un constat, un conseil s'appliquant implicitement à l'homme en termes de mise en garde. Le recours à ces animaux n'est qu'un prétexte pour véhiculer ce message. L'ensemble de ces idées suit la logique de la définition du proverbe selon laquelle c'est « [...] une sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire » (Dictionnaire des littératures, 1994:370). Comme on peut le constater, l'usage chez Kourouma de proverbes utilisant des éléments de la faune et de la flore correspond à un projet argumentatif pour un objectif pédagogique. Bref, le proverbe, quel qu'il soit, reste un outil primordial dans la transmission des valeurs en termes de sagesse et d'expériences sociales car il est, dans toutes les langues, un énoncé plein de sagesse et de poids invitant à l'adhésion pour paraphraser Henri Meschonnic (1976).

CONCLUSION

Les proverbes relevés dans *Monné, outrages et défis* (1990) de Kourouma et analysés dans la présente contribution montrent la force argumentative et pragmatique contenue dans ces énoncés. Cela confirme également l'idée selon laquelle la littérature est un terreau fertile pour l'expression de proverbes d'une manière générale. Les énoncés proverbiaux analysés

contribuent à orienter ou à modifier l'attitude de l'auditoire et constituent alors un véritable moyen pragmatique de satisfaire la visée perlocutoire du locuteur. Le texte reflète en grande partie la culture négro africaine, véhicule une « sagesse populaire » en tant que trésor. Le fait que les proverbes soient présentés comme « conseils empiriques » ou encore comme « savoir commun » et des vérités gnominiques, déontiques ou épistémiques montrent qu'ils sont effectivement utilisés comme argument, comme loi pour convaincre, pour persuader. La dimension argumentative des proverbes laisse apparaître un réel objectif didactique à savoir avertir l'être humain, construire son esprit mais également lui assurer une instruction. Des proverbes épistémiques à ceux déontiques en passant par d'autres basés sur la « préférabilité » (Fournet, 2005), l'œuvre de Kourouma ressemble à un réservoir qui expose nombre de valeurs sociales destinées à l'être humain. L'expression des énoncés proverbiaux montre aussi le recours incessant chez Kourouma de la convention de la fable avec comme clé l'usage des allégories et autres symboles. Dans sa stratégie discursive, l'auteur en parlant du monde animal nous parle du monde des humains pour des besoins didactiques et pragmatiques. En définitive, les proverbes de *Monné, outrages et défis* (1990), dans leur portée argumentative et pragmatique, font qu'il est possible de considérer ce texte comme un véritable outil pédagogique.

REFERENCES

Corpus

KOUROUMA Amadou, 1990, *Monné, outrages et défis*, Paris, Seuil.

Références bibliographiques

AMOSSY Ruth, 2000, *L'Argumentation dans le discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan.

ANSCOMBRE Jean Claude, 1994, « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidente et argumentative », *Revue Langue française*, n°102.

ANSCOMBRE Jean Claude, 2000, « Parole proverbiale et structure métrique », *Revue Langage*, n°139.

BOISSINOT Alain, 1992, *Les textes argumentatifs*, Paris, Nathan.

- CONENNA Mirella, 2000, « Structure syntaxique des proverbes français et italiens », Revue Langage, n°139.
- Dictionnaire universel des littératures, Paris, PUF, 1994.
- FOURNET F. Sonia, 2005/2, « Le processus argumentatif révélé par le proverbe », Revue Travaux de Linguistique, n°51.
- KLEIBER Georges, 2000, « Sur le sens des proverbes », Revue Langage n°139.
- MISSIRE Régis, 2007, « Compte-rendu critique de *Motifs et proverbes, essai de sémantique proverbial*, PUF, Formes sémiotiques, 2006 », Revue de Sémantique et de pragmatique, n°19.
- MOREAU François, 1982, *L'image littéraire*, Paris, SEDES.
- MORIER Henri, 1961, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 5^{ème} édition revue et augmentée en septembre 1998.
- PAYET Nozie Malunga, « Représentation sémantique et discursive de la femme et violence verbale dans les proverbes tsawanas », Revue Signes, Discours et Sociétés [en ligne], Sémantiques des Possibles Argumentatifs et Analyse Linguistique du Discours, Hommage à Olga Galatanu, 15 janvier 2015(consulté en octobre 2017).
- PERRIN Laurent, 2000, « Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes », Revue Langage n°139.
- REBOUL Olivier, 1984, *La rhétorique, Que-sais-je ?* Paris, PUF.
- SPANIA Maria Immacolata, 2016, « L'implicite émotionnel des proverbes » Revue Signes et Société, n°17.
- SIMONET J. et Simonet R., 1998, *Savoir argumenter : Du dialogue au débat*, Nouvelle présentation, deuxième tirage 2001, Paris, Edition d'Organisation.
- TAMBA Irène, 2000, « Formules et dire proverbial » in Revue Langage n°139.
- TIJANI Mufutau Adebawale, 2004 « Ahmadou Kourouma, un conteur traditionnel sous la peau du romancier » in Revue SEMEN, n° 18.
- YAO Kouadio, 2008, « Le problème du fonctionnement du proverbe dans la communication », Revue Langues & Littératures, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal, n°12.